

Le Potager de Marianne

Le Potager de Marianne fournit chaque jour à l'ensemble des réseaux d'aide alimentaire d'Île-de-France cinq tonnes de fruits et légumes provenant pour partie du marché de Rungis. Il collecte auprès des grossistes les invendus, les valorise puis, livre des épiceries solidaires adhérentes au réseau ANDES et à d'autres structures d'aide alimentaire. Le potager de Marianne a 3 objectifs :

- Solidaire : favoriser la consommation de fruits et légumes.
- Environnemental : lutter contre le gaspillage alimentaire.
- Economique : aider à la reprise d'activité professionnelle des personnes éloignées de l'emploi.

Contact

Arnaud LANGLAIS

Directeur de l'ACI

arnaud.langlais@epiceries-solidaires.org

ANDES - Le potager de Marianne

10, rue des tropiques, Bat I.6

BP 20108 - 94538 Rungis

01 46 86 81 40

OBJECTIFS

- Permettre aux salarié.e.s en insertion d'effectuer des périodes d'immersion (PMSMP : Périodes de mise en situation en milieu professionnel) au sein d'entreprises partenaires du M.i.N de Rungis.

PLUS-VALUE DE L'ACTION

Pour la SIAE

- Valider le projet professionnel de salarié.e.s en insertion, par l'intermédiaire de stages de 2 semaines en entreprise.
- Faciliter la sortie professionnelle des salarié.e.s en insertion.
- Être rapidement informé des besoins de recrutement sur le M.I.N de Rungis.
- Positionner prioritairement les salarié.e.s en insertion sur les offres d'emploi disponibles sur le MIN de Ringis.

Pour l'entreprise partenaire

- Tester les compétences des candidat.e.s lors de stages de 2 semaines non rémunérés.
- Recruter des salarié.e.s compétent.e.s et expérimenté.e.s.
- Avoir accès à un vivier de recrutement qui se renouvelle régulièrement et recruter plus facilement sur des métiers en tension.
- Travailler avec un groupement d'employeur afin de sécuriser le recrutement.
- Assurer la fiabilité du recrutement, ANDES connaît ses salarié.e.s et n'a aucun intérêt à envoyer quelqu'un qui n'est pas compétent.

DÉROULÉ DE L'ACTION

Partenariats économiques

- › Prise de contact avec les entreprises du M.I.N de Rungis. Certaines entreprises sont réceptives afin d'élaborer des actions RSE, d'autres y voient leur intérêt économique, et certaines ne sont pas réceptives du tout.
- › Sélection par l'entreprise des fruits et légumes consommables mais non commercialisables.
- › Information d'ANDES, qui se charge de récupérer l'ensemble des produits.
- › Distribution des denrées alimentaires auprès d'associations caritatives ou transformation en plats préparés (soupes, compotes ...).

Partenariats sur des PMSMP ou du recrutement

- › Participation de chaque salarié.e à un pack de formation de 105h, qui se réalise dans les locaux d'ANDES : CASES 1, 2, 3, SST, geste et posture, HACCP, cohésion d'équipe, préparation de commande.
- › Autonomisation du.de la salarié.e en insertion dans sa recherche professionnel, selon ses compétences. En cas d'échec, les encadrant.e.s d'ANDES accompagnent le.la salarié.e en insertion sur sa recherche d'emploi.
- › Démarchage de la part des entreprises partenaires auprès des salarié.e.s d'ANDES pour répondre à des besoins de recrutement, ou à contrario, ANDES fait la démarche de présenter un.e salarié.e en fin de parcours à une entreprises partenaires.
- › Evaluation du.de la salarié.e en insertion sur 4 critères : Présence/Ponctualité, Relation avec l'équipe, respect des règles, investissement dans le projet professionnel. Le salarié est orienté vers des entreprises partenaires, seulement et seulement si ces 4 critères sont respectés.
- › Réalisation de PMSMP au sein d'entreprises partenaires du M.I.N et de la grande distribution.
- › Collaboration avec Rungis Groupement Employeur qui prospecte pour le compte des entreprises du M.I.N. Le groupement apporte une sécurité supplémentaire pour l'entreprise (Mise à disposition) et le.la salarié.e (recrutement en CDI).
- › Recrutement de salarié.e.s en insertion sur différents postes.
- › Suivi du salarié lors de la phase d'intégration en poste, pendant 1 mois après l'embauche. Le contrat d'insertion est suspendu, le.la salarié.e peut donc réintégrer le chantier si l'expérience professionnelle se passe mal.



LEVIERS

- › Montrer aux entreprises partenaires, de la réactivité et du professionnalisme dans la réalisation des prestations.
- › Animer et pérenniser la relation avec l'entreprise (relance téléphonique, envoi de candidatures).
- › Etre en lien et bénéficier de l'appui.
- › Proposer uniquement la candidature des personnes dont l'expérience acquise leur permet d'intégrer un emploi.

- › Mettre an place une relation de confiance avec le.la salarié.e.
- › Rappeler aux salarié.e.s en insertion les perspectives de sortie, après un an de parcours en moyenne.
- › Offre perpétuelle d'emploi sur le M.I.N de Rungis, où il y a actuellement 20 000 postes.
- › Profiter du levier de la loi anti-gaspillage pour développer un partenariat.



POINTS DE VIGILANCE

- › Stéréotypes des entreprises sur les personnes en insertion et leurs compétences.
- › Communiquer auprès des salarié.e.s en insertion sur les conditions difficiles de travail du M.I.N de Rungis, certains postes sont durs physiquement.
- › Incompatibilité entre la demande émise par la direction de la SIAE et le souhait du gestionnaire de stocks de ne pas travailler avec ANDES.
- › Organisation d'un planning pour la réalisation des PMSMP. Veiller à une bonne répartition des salarié.e.s en insertion pour maintenir l'activité au sein de la SIAE.
- › Prévoir au préalable le nombre de chauffeur dans les sorties et le recrutement, ce poste étant primordial pour le bon déroulement de l'activité du chantier.

PERSPECTIVES

- › Développer les collaborations réalisées avec la grande distribution. Les normes de sélection étant encore plus drastique le gaspillage y est important.
- › Renouveler les journées de solidarité auprès de cadres de grandes entreprises (Hermès).